

ASSOCIATION VILLAGE PILOTE / COLLEGE JEAN GAY

PROJET COMPLET

VILLAGE PILOTE

Association depuis 1994 (Sénégal)

Accueil et réinsertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes en situation de rue ou redirigés par le tribunal

Jeunes de 5 à 25 ans

Recherche des familles et sensibilisation des populations

COLLEGE JEAN GAY

Collège Rural en banlieue Toulousaine (France)

Élèves ayant besoin de renforcer leur ouverture au monde et la coopération / l'esprit collectif

Une équipe d'enseignants et d'administratifs soudée et dynamique

I- Objectifs du projet

Objectifs	Village Pilote	Collège Jean Gay
Objectif 1	Faire entrer les jeunes dans un travail partagé avec d'autres jeunes provenant de culture différente : ouverture au monde et apprentissage de l'autre	
Objectif 2	Sensibiliser les populations (jeunes et familles en France, jeunes et familles au Sénégal) à la problématique des enfants en danger à Dakar et à la culture Sénégalaise autour du travail de contes griots.	
Objectif 3	Donner aux jeunes une nouvelle représentation du monde, renforcer leur engagement dans des programmes internationaux, renforcer leurs compétences et l'estime de soi.	Engager les élèves dans un travail collectif et pluridisciplinaire pour les ouvrir à l'engagement associatif, aux situations dans le monde et à l'entraide. Renforcer leurs compétences et la confiance en soi.
Objectif 4	Trouver des fonds financiers pour continuer d'agir autour de cette problématique des enfants en danger à Dakar.	Apprendre aux élèves le fonctionnement et l'utilité d'un partenariat associatif.

Trois finalités :

- Le spectacle en France et au Sénégal : Filmer la production des jeunes de VP et des élèves de Jean-Gay pour pouvoir faire « tourner » deux spectacles. 1 spectacle en France (Jeunes du collège sur scène et projection vidéo des jeunes de VP). 1 spectacle au Sénégal (caler le nombre de représentations : Jeunes de VP sur scène et projection vidéo des jeunes du collège).
- Exposition Sénégal et Village Pilote (enfants en situation de rue) grâce aux Arts Plastiques, à l'Espagnol, au Français et à l'HG. Voir pour mettre en place des ateliers interactifs des 4ème avec les autres classes (que les 4ème présentent leur travail / fasse agir les autres classes autour d'ateliers)
- Récupérer des fonds pécuniaires pour continuer de faire vivre l'association et inspirer d'autres partenariats (intervenants / parents / écoles élémentaires aux alentours)

II - Les actions à Village Pilote

Zoss (Alioune Gueye) construit avec un groupe de 25 jeunes de Village Pilote 6' de spectacle par conte griot.

Chaque conte griot est partagé avec une classe (6' pour Village Pilote, 6' pour la classe de 4ème).

4°1 : **Peul** → 1 conte Peul → 6' de chorégraphie pour la classe / **6' de chorégraphie par VP**

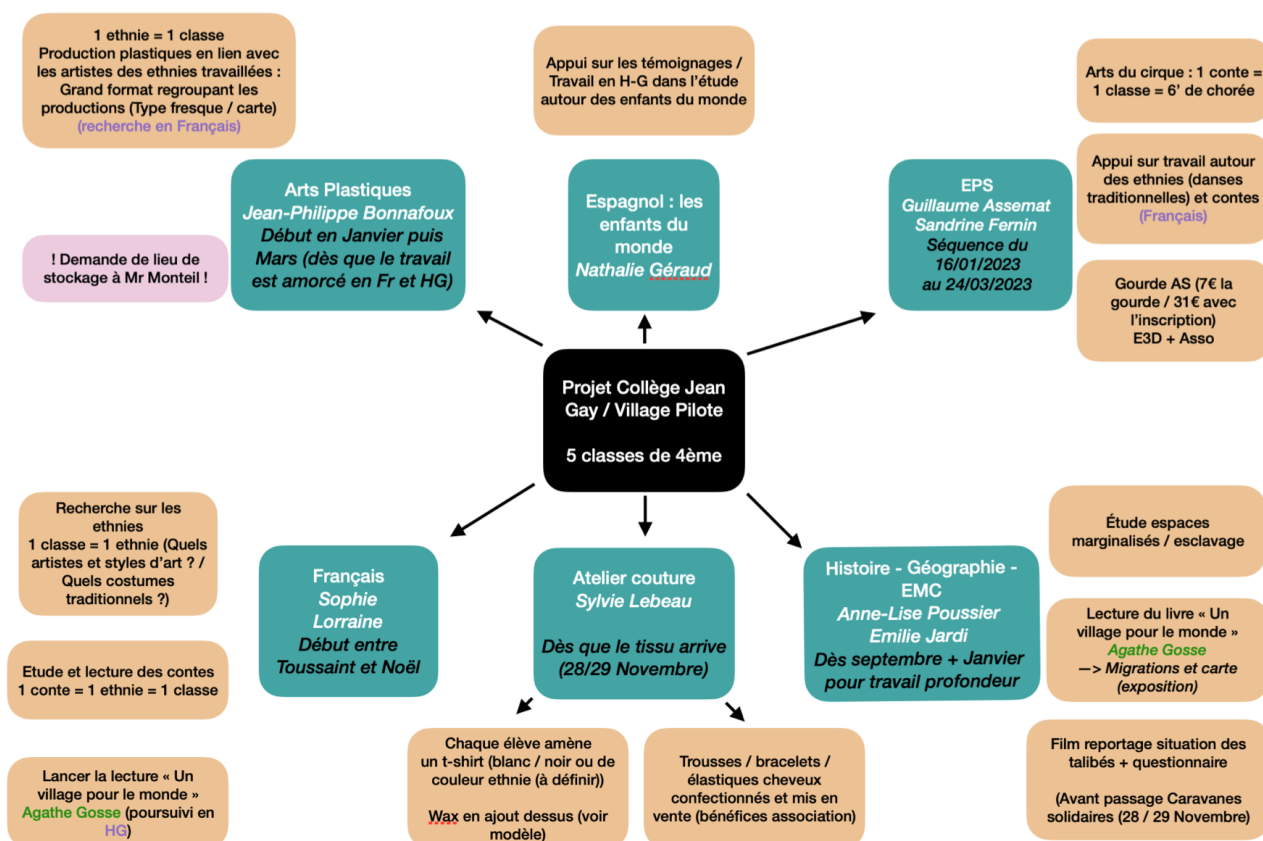
4°2 : **Sérère** → 1 conte Sérère → 6' de chorégraphie pour la classe / **6' de chorégraphie par VP**

4°3 : **Lébou** → 1 conte Lébou → 6' de chorégraphie pour la classe / **6' de chorégraphie par VP**

4°4 : **Diola** → 1 conte Diola → 6' de chorégraphie pour la classe / **6' de chorégraphie par VP**

4°5 : **Wolof** → 1 conte Wolof → 6' de chorégraphie pour la classe / **6' de chorégraphie par VP**

III - Les actions au collège Jean Gay



4°1 : Les Peul (à trouver)

4°2 : Les Sérère

Les Sérères sont issus du groupe ethnique des arpenteurs et géomètres, grands artisans de pyramides et navigateurs du Nil. Sous la protection de Râ, ils iront s'établir au Sahel dans les empires Ougadou du Ghana et d'Aoudaghost, avant de s'établir dans la vallée du fleuve Sénégal où ils cohabitèrent avec les Foulbés et les Soninkés. Au IXe siècle, ils refusent de se soumettre aux berbères almoravides qui veulent propager l'islam et s'installent à l'intérieur du Sénégal, dans les régions naturelles du Baol (Fa-ool), du Sine (A Sing) et du Saloum (A Mbèye). Ces contrées, érigées en Lamanat, seront héritées de père en fils et donneront naissance aux royaumes sérères du Baol, du Sine et du Saloum. Ils forment, en nombre, la troisième ethnie du Sénégal, après les Wolofs et les Peuls ; environ un Sénégalais sur six est d'origine Sérère. Les Sérères constituent l'une des plus anciennes populations de la Sénégambie.

CONTE SÉRERE

Il était une fois un homme qui s'appelle Maysa avait amené Tening Joom sa nièce avec lui à Mbissel, quand Tening Joom atteignit l'âge de la puberté, personne n'osait lui faire la cour. Les esclaves n'osaient guère lui faire la cour. Il n'y avait pas assez de garçons dans la concession. Les Sérères n'osaient pas lui faire la cour. Elle finit par devenir une grande jeune fille. Bugar Biram-o Ngoor, un lutteur originaire de Jilaax, qui conquiert tout le Jigemb, qui conquiert le Sinig, qui conquiert le Mbey, qui conquiert les contrées du Ndun, vint participer aux joutes de Jiloor et y triompha. L'organisateur des joutes tua un taureau en son honneur. Pendant qu'il dansait dans l'arène, il aperçut Tening Joom et l'observa longuement. À la fin des jeux, il dit : "La fille au teint noir (foncé) que j'ai aperçue dans la foule, faites-la venir. Je l'invite à dîner avec moi". Il invita Tening à dîner et ils dînèrent ensemble. Ils dînèrent ensemble et s'aimèrent, ils s'aimèrent et, cette même nuit, elle conçut IA.. » Les deux jeunes gens vont continuer de s'aimer, car le champion a prolongé son séjour à Djilol jusqu'à la fin de la saison des pluies. Lorsque la grossesse devient indiscutable, après maintes conjectures sur sa réalité et l'identité de son auteur, Tening Joom la confirme et indique que le champion en est l'auteur. Maysa Waaly entre dans une grande colère, fait venir celui-ci en le menaçant en ces termes : « C'est toi qui a engrossé ma nièce ! Je vais te couper la tête ! ». Cette décision émeut les sages qui tiennent un conseil à l'issue duquel ils font comprendre à Maysa Waaly que le champion de lutte, au regard de ses performances, est digne d'engendrer un roi. Ils ajoutent : « En vérité, le pouvoir n'est rien d'autre qu'un titre. » Maysa Waaly finit par s'adoucir, mais exige une forte réparation. Informé, le père du lutteur, un riche notable, n'est nullement impressionné par le titre royal de Maysa Waaly, qu'il semble bien connaître et qualifie de « toléré », promettant de satisfaire ses exigences : « Le toléré est plus puissant que moi mais je suis plus fortuné que lui.

S'il a des vaches, j'en ai plus que lui ; s'il s'agit d'argent, j'en ai plus que lui ; s'il a des chèvres, j'en ai plus que lui ; s'il s'agit de chevaux, j'en ai plus que lui ; s'il s'agit d'esclaves, j'en ai plus que lui. Qu'il ne le tue pas ; qu'il les marie. En contrepartie, je lui offre sept génisses. » Cependant, les exigences du roi sont autres : « deux esclaves - un homme et une femme un cheval et une jument, sept pièces d'argent ngurdu (pur) ». Le père les satisfait et y ajoute même les sept génisses promises.

4°3 : Les Lébous

Les Lébous constituent au Sénégal une communauté concentrée dans la presqu'île du Cap-Vert (Dakar), l'avancée de terre la plus occidentale du continent africain. Ils occupaient déjà cette région à l'arrivée des premiers colons. Ils sont également présents sur le Littoral Sud (Petite Côte). Pour beaucoup, ils ne constituent pas une ethnie à part, ils appartiennent à l'ethnie Wolof dont ils partagent la langue, le wolof ; d'ailleurs, le wolof serait « la langue des lébous », langue qu'ils ont en réalité parlée avant les autres sous-groupes wolof. Pour d'autres, Les Lébous seraient un groupe ethnique différent. Ils sont aujourd'hui presque tous musulmans, mais ont conservé des pratiques issues de leur religion traditionnelle.

Les lébous sont traditionnellement des pêcheurs, même si certains d'entre eux pratiquent aussi l'agriculture. Aujourd'hui, ils sont également propriétaires fonciers dans la région de Dakar.

Conte LÉBOU

Il était une fois un grand pêcheur du nom de Baye Lébou. À chaque fois qu'il partait à la mer, il faisait une pêche abondante et devint le mersi du village lébou.

Baye lebou avait une maîtrise parfaite de la météo et à travers son regard lointain qui pouvait percer l'horizon, il arrivait toujours à voir les troupes de poissons.

Un matin de bonheur, il se leva pour partir à la pêche et au bout de 30 minutes, il attrapa une maman sirène. Les habitants du village lébou étaient très émus par la nature de cette créature mi-femme mi-poisson et Baye lébou décida de garder la sirène pour ensuite la vendre à un Toubab.

Il créa alors, chez lui, une bonne condition à laquelle la maman sirène pouvait vivre en attendant de trouver son client. Le client, une fois venu, discutait avec Baye Lébou sur le prix et ont réussi à trouver un terrain d'entente et au moment où la sirène devait être amenée, elle commença à crier mais le son de sa voix était impressionnant et ébahi tout le monde.

Elle pleura en disant ceci avec une voix mélodieuse : laissez-moi partir j'ai des bébés à nourrir.

Baye Lébou refusa de libérer la sirène mais les habitants étaient furieux parce qu'ils avaient remarqué que depuis que la sirène était prisonnière, il n'y avait plus de poissons dans la mer et que cela risquait d'amener une grande période de famine parce qu'ils ne vivent qu'avec la pêche.

Le chef du village, avec sa délégation partirent chez Baye Lébou pour négocier avec lui et son client et

finirent par avoir gain de cause. Il décida alors enfin de libérer la sirène.

La maman sirène était très contente de retrouver sa famille et ses enfants. Les enfants de leur voix magnifiques, chantaient pour le village :

« Merci merci merci mille fois
De nous avoir ramené maman
Merci merci merci chers lébous
Vous vous êtes battus jusqu'au bout »

Et le lendemain, la pêche était encore plus abondante et cette fois pour tout le monde et le village devint la capitale de tous les Lébous.

4°4 : Les Diola

Le peuple Ajamat (ou Diola) vit en Gambie, en Casamance et en Guinée-Bissau. La société Diola était initialement égalitaire, sans castes. La culture traditionnelle Diola est caractérisée par des valeurs ancestrales comme le respect des ancêtres et des esprits de la nature, l'honneur, le courage, la solidarité entre membres d'un groupe, l'indépendance de celui-ci, la cohésion sociale, la réussite individuelle et communautaire. Leurs chefs ont combattu l'esclavage car selon la tradition Diola un membre du groupe ne peut être ni vendu ni arraché aux siens, et les autres doivent défendre le groupe même au prix de leurs vies.

CONTE DIOLA

Il était jeune une fois une faiseuse de miracle sous le nom de ALINE SITOÉ DIATA qui avait fait des miracles dans son village. Une sécheresse s'étant abattue sur son village, la population lui demanda d'agir. Pour certains, c'est après une concentration, suivie de ses incantations que la pluie vint et que la sécheresse fut balayée. Pour d'autres, c'est après le sacrifice de bœufs noirs que les pluies bienfaisantes arrosèrent les rizières desséchées. Elle fut aussi capable d'accomplir des miracles. Elle commença par guérir des malades rien que par une imposition de mains. Cela s'était produit presque à son insu. Elle rendait visite à une famille et, miraculeusement, dès qu'elle tournait le dos, un homme ou une femme alités retrouvaient leur entrain grâce à la poignée de main d'Aline. Son nom se répandit dans toute la région. De nombreuses délégations villageoises se rendirent à Kabrousse pour la rencontrer. L'audience de la prophétesse ne cessa de croître car, en plus des différents miracles qu'on lui attribuait, son message de respect pour les traditions touchait tous les groupes ethniques, quelle que soit leur obéissance religieuse. Et comme l'ancien roi de Casamance était mort, seule une personne douée de pouvoirs surnaturels pouvait prendre sa suite : on pria Aline Sitoé d'assumer la charge. Elle fut sacrée « reine » et beaucoup de monde venait en pèlerinage pour faire les sacrifices qu'elle réclamait en vue du pardon divin ou pour que la pluie tombe.

4°5 : Les Wolof (à trouver)

IV- Temporalité d'action

Lancement
enseignements HG
/ Début travail VP
Septembre 2022

Caravanes
Solidaires : L'équipe
Sénégal vient
28 et 29 Novembre

Organisation des
expositions / Caravanes 2 ?
Avril 2023 (Semaine du
CESC)

Bilan et projections
Juin 2023



Présentation / validation /
lancement du projet /
gourdes AS
Septembre 2022
2022-2023

Début enseignements
en Français
Toussaint / Noël

Travail en EPS / Vidéos
VP
Travail Arts Plastiques
Janvier à Mars 2023
Juliette Fernin

Spectacle de fin d'année au
collège (Vidéo / présentiel)
Spectacle à faire tourner au
Sénégal (VP : vidéo / présentiel)
Mars / début Juin 2023